

**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école des Blés-Dorés
tenue le mardi 20 mai 2025**

Étaient présents :

*Catherine Boyer, représente des parents
Claire Dudemaine, représentante du personnel enseignant
Shany Lescarbeau, représente des parents et substitut de parents
Mathieu Riopel, représentant des parents
Sophie Vaillancourt, représentante du personnel enseignant
Marjorie Rioux, représente du personnel de soutien*

Étaient absentes :

*Élise Chalifoux, représente du personnel enseignant
Cynthia Ouimet, représentante des parents
Edna Myrthil, représentante des parents au comité de parents
Sylvie R. Carrière, représentante du personnel enseignant*

Public : Charles Rivest

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Shany Lescarbeau fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Marjorie Rioux D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
[Résolution n° CE-2425-043]

2. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 avril 2025

Mme Shany Lescarbeau fait la lecture du procès-verbal du 7 avril 2025. Il est proposé par Mme Sophie Vaillancourt D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté
[Résolution n° CE-2425-044]

2.1 Suivi au procès-verbal : aucun suivi réalisé

3. Parole au public : aucune information transmise

4. Décisions du conseil d'établissement

4.1 Adoption de l'encadrement des contributions financières

Mme Barrette présente le document concernant l'encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents.

Il est mentionné qu'après avoir utilisé les mesures ministérielles, il est possible de demander, aux parents, jusqu'à un maximum de :

- 20\$ pour les abonnements numériques ;
- 40\$ pour les photocopies ;
- 30\$ pour les activités ou les sorties éducatives.

Il est proposé par Mme Sylvie R. Carrière d'ADOPTER l'encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents.

Adopté
[Résolution n° CE-2425-045]

4.2 Approbation des listes des effets scolaires

Ce point sera traité lors de la prochaine assemblée qui aura lieu le 9 juin prochain.

4.3 Approbation de la demande pour la kermesse

Un montant de 775\$ est accordé exclusivement pour le fonctionnement du conseil d'établissement et les membres qui en font partie.

Une contribution de 50\$ a été attribuée pour le Gala reconnaissance des bénévoles.

Il est proposé d'utiliser la somme restante de 725\$ pour la location d'une station de crème glacée mobile (*machine et produits*) qui fera le bonheur des petits comme des plus grands. Une alternative sera offerte aux élèves allergiques. De plus, Mme Catherine Boyer offrira ses services de décoration de la station (*ballons*). Des parents bénévoles assureront le service aux élèves.

Il est proposé par Mme Catherine Boyer d'APPROUVER la demande pour la kermesse.

Approuvé
[Résolution n° CE-2425-046]

4.4 Approbation du Code de vie 2025-2026

Mme Barrette présente le nouveau Code de vie pour 2025-2026.

Elle prend soin d'expliquer les comportements attendus basés sur les valeurs de notre école ainsi que les différentes règles de fonctionnement.

Mme Cyr souligne l'excellent travail de réflexion des membres du comité Code de vie qui ont pris soin d'adapter le tout à notre réalité, le but étant d'offrir un environnement sain et sécuritaire pour tous.

Il est proposé par Mme Marjorie Rioux d'APPROUVER le code de vie 2025-2026.

Approuvé
[Résolution n° CE-2425-047]

4.5 Adoption du budget initial

Mme Barrette présente le sommaire du budget initial 2025-2026 et elle répond aux questions.

Il est proposé par M. Matthieu Riopel d'ADOPTER le budget initial.

Adopté
[Résolution n° CE-2425-048]

4.6 Adoption des règles de transférabilité

Mme Barrette informe les membres des règles de transférabilité du budget 2024-2025 et elle répond aux questions.

Il est proposé par Mme Sophie Vaillancourt d'ADOPTER les règles de transférabilité 2024-2025.

Adopté
[Résolution n° CE-2425-049]

6. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 9 juin 2025 à 19h00.

5. Clôture de la séance

Il est proposé par M. Matthieu Riopel de lever l'assemblée à 19h50.

Adopté
[Résolution n° CE-2425-050]


Shany Lescaubeau, présidente

Stéphanie Cyr, directrice adjointe


Natacha Barrette, directrice

